

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-TEC-202111-TERRAE

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL D'UNE DURÉE DE TROIS (3) ANS

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour les **travaux d'entretien et de réparation du réseau d'aqueduc, d'égout et travaux de génie civil** d'une durée de trois ans.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence **VLA-AOP-TEC-202111-TERRAE**, à compter du **9 décembre 2021**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec André Boisvert, chef de division approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse appeloffres@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

En raison du congé des Fêtes, les bureaux administratifs de la Ville de L'Assomption seront fermés du 17 décembre 2021 à 12 h 30 jusqu'au 3 janvier 2022 à 8 h 30. Conséquemment, toute demande d'information sera répondue à partir du 3 janvier 2022.

EXIGENCES

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville, seront considérées.

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer la déclaration du soumissionnaire remplie et signée. À défaut, la soumission sera automatiquement rejetée.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Seuls l'original et trois (3) copies du formulaire de soumission et ses annexes devront être déposées dans des enveloppes scellées et identifiées « **Travaux d'entretien et de réparation du réseau d'aqueduc, d'égout et travaux de génie civil** », à la réception du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise rez-de-chaussée du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant neuf heures trente (9 h 30), le mercredi 26 janvier 2022**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donnée à L'Assomption, le 2 décembre 2021.

André Boisvert
Chef de division approvisionnement
Services techniques